

## Séance du Conseil municipal du 21 mars 2023

Date de la convocation du Conseil municipal : 15 mars 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 25

L'an deux-mille vingt-trois et le vingt-et-un mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil en mairie, sous présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

### 22 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE	DAUPHIN-GUTIERREZ	JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPIS	DORVEAUX	GARABED
DONZELOT	COUVRAT	EYNARD	SEGUIN
	MARIE-BROUILLY	GIRIN	DELORME
	MICHAUX	SOUGH	MAITRE
MANTOUX	DOUCET		PATOUILLARD
		BEGUE	

*E. MICHAUX est arrivé à 20h20 et n'a pas participé à la délibération n° 20230321-1.*

### 05 Membres absents excusés :

MARILLIER	HODZIC	BARRAL	RIVET
MOULARD			

### 03 Pouvoirs :

MARILLIER	Donne pouvoir à	BEGUE
BARRAL	Donne pouvoir à	DOUCET
RIVET	Donne pouvoir à	JASSERAND

### Délibération n° 20230321-9/ 1.7.5.4

**TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE : AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX : LOT 02 MENUISERIES EXTERIEURES ALU-OCCULTATION – ENTREPRISE PMDP**

Dans le cadre de la rénovation énergétique du groupe scolaire Françoise Dolto, les marchés ont été attribués selon le tableau suivant :

Lot	Libellé	Attributaires	Montants HT retenus
01	Isolation thermique par l'extérieur	ROLANDO POISSON	347 693.39
02	Menuiseries extérieures alu – Occultation	PMDP	396 378.13
.91	Faux plafonds – Isolation	DSL ENERGIE	187 816.00
04	Chauffage – Ventilation – Plomberie	DUBOST RECORBET	611 000.00
05	Electricité courant fort – courant faible	DUBOST RECORBET	62 600.00
06	Photovoltaïque	/	/
Total HT			1 605.487.52
Total TTC			1 926 585.02

Il s'avère que des éléments non prévus au marché initial nécessitent la réalisation de travaux complémentaires de la part d'une entreprise qui intervient sur le chantier. Ces travaux supplémentaires doivent faire l'objet d'un avenant en application du Code de la Commande Publique.

Les travaux supplémentaires décrits ci-dessous sont liés à des adaptations devenues nécessaires pour réaliser les économies d'énergies attendues et renforcer le confort d'été requis sur une partie du bâtiment (le petit gymnase, la bibliothèque et la salle de motricité). Compte tenu de la situation économique et des difficultés d'approvisionnement ainsi que du planning contraint des travaux en site occupé, il n'était pas possible de relancer une consultation pour ces suppléments, dans le temps imparti.

**Lot 02 – Menuiseries extérieures alu-Occultation – Entreprise PMDP :**

- . Compléments de menuiseries extérieures, fenêtres et portes - **Coût : + 30 703.30 € HT.**
- . Changements de 2 œils-de-bœuf au nord qui se sont avérés en mauvais état : **Coût : + 6 459.98 € HT**
- . Mise en place de store et de volets roulants non prévus au départ sur certaines menuiseries exposées au soleil : **Coût : + 35 353.43 € HT.**

**Le Conseil, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité de ses membres :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un avenant au marché de travaux de l'entreprise suivante :

**Lot 02 – Menuiseries extérieures alu – Occultations – Entreprise PMDP :**

- o **Avenant : 72 516.71 € HT soit 87 020.05 € TTC**

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.**

Le Maire,  
**Loïc COMMUN.**



Le secrétaire de séance,  
**Sarah BEGUE.**

Délibération n° 20230321\_9 du 21/03/2023  
Signataire : Loïc COMMUN, Maire  
Télétransmis en Préfecture le 28/03/2023  
Mis en ligne sur le site Internet de la commune le 28/03/2023